



S i t e d ' E x c e p t i o n

Stoumont, le 18 mars 2010

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 4 mars 2010 .

Membres présents :

Mmes et MM.

<i>C. Crucifix</i>	<i>M. Delnoy</i>	<i>B. Depasse</i>	<i>D. Gilkinet</i>	<i>R. Goyens</i>
<i>D. Hermans</i>	<i>F. Lefort</i>	<i>A. Monseur</i>	<i>M. Hennequin</i>	<i>M. Teller</i>
<i>M-C. Staes</i>	<i>R. Leyens</i>	<i>S. Fonsny</i>	<i>N. Brismée</i>	<i>M-F. Perat</i>
<i>C. Bonmariage</i>	<i>O. Jamar de Bolsée</i>			

Agent de Développement GREOA : S. Beaufays

Président : Ph. Goffin

Secrétaire : J. Lebrun

Membres excusés :

Mmes et MM.

<i>Y. Vannerum</i>	<i>F. laffineur</i>	<i>L. Dor</i>	<i>P. Servais</i>
<i>E. Lorent</i>	<i>J. Dupont</i>		

Ordre du jour :

- 1. Point sur le 'chemin administratif' de notre demande de PCDR*
- 2. Liste des membres : mise à jour*
- 3. Compte rendu des travaux du G.T. Communication*
- 4. Compte rendu des travaux du G.T. Petit Patrimoine*
- 5. Présentation du rapport annuel 2009 de la CLDR*

Un point sera ajouté à l'ordre du jour : L'approbation du rapport de la réunion de la CLDR du 01/07/2009.

Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.

La réunion débute à 20h10'

Monsieur Philippe Goffin, Président, souhaite à tous la bienvenue.

Monsieur Goffin propose que les correspondances (convocations, PV et autres) soient uniquement envoyées par E-mail sauf pour Mademoiselle Chantal Crucifix, Monsieur Alain Monseur et Monsieur Marcel Masuy qui souhaitent les recevoir par courrier postal.

1. Point sur le 'chemin administratif' de notre demande de PCDR

Philippe Goffin précise que Didier Gilkinet et lui-même se sont rendu à Namur en date du 23/09/2009 pour y défendre le Programme Communal de Développement Rural devant la CRAT (Commission Régionale Aménagement du Territoire).

Des nouvelles étaient attendues fin décembre 2009.

A ce jour aucune décision n'a été communiquée.

Des 'bruits de couloirs' circulent : une commune aurait reçu l'approbation alors qu'elle avait rentré son PCDR après Stoumont ? Les approbations des programmes ne seraient plus faites que pour 5 ans ?

Madame Sarah Beaufays relaie les paroles de Monsieur Marc Mewissen qui prévoit l'approbation en mars ou avril et que Stoumont pourrait être la dernière commune à bénéficier d'un programme sur 10 ans.

Restons optimistes et espérons cette bonne nouvelle très prochainement !

2. Liste des membres : mise à jour

Des erreurs de numérotation des membres (effectifs et suppléants) sont relevées dans la liste distribuée. D'autre part une nouvelle candidature est attendue. La liste des membres sera corrigée et présentée au prochain Conseil communal du 23 mars 2010. Après approbation du Conseil, la liste sera envoyée aux membres de la CLDR.

3. Compte rendu des travaux du G.T. Communication

Fiche information n° 14.

Monsieur Bruno Depasse fait rapport des travaux du groupe de travail et signale que le groupe de travail s'est réuni les 24/7/2009, 10/8/2009, 24/8/2009 et 16/9/2009. Il donne les présences à ces réunions.

Les PV des réunions seront placés sur le site du GREOA (<http://www.pcdr.be>).

Les deux premières réunions ont été consacrées à l'état des lieux des possibilités de communication de la commune vers les citoyens et des citoyens vers la commune. Beaucoup de possibilités existent mais on relève également un grand nombre de lacunes dans celles-ci. Les deux réunions suivantes ont été consacrées aux pistes possibles pour l'amélioration de ces moyens de communication. Une visite a été rendue à Monsieur Nemerlin, webmaster du site www.stoumont.be. La possibilité de créer une liste de diffusion de personnes qui désireraient recevoir les infos communales ('news letter') est envisagée.

Une farde d'accueil devrait être distribué aux nouveaux habitants de la commune lors de leur inscription. Une liste des infos utiles a été dressée y compris un mot d'accueil du Bourgmestre.

Le groupe de travail a levé le pied après ces quatre premières réunions dans l'attente de l'approbation de PCDR par la RW.

Les quatre PV des réunions seront envoyés par mail aux membres de la CLDR et seront disponibles sur le site du GREOA.

4. Compte rendu des travaux du G.T. Petit Patrimoine

Monsieur Daniel Hermans rend compte des travaux réalisés par le GT Petit Patrimoine et signale que quatre réunions se sont tenues avec une moyenne de 10 membres présents. Ils

souhaiteraient faire un appel aux citoyens via la presse et un concours photo pour réaliser un inventaire le plus complet possible du PP. Une partition du territoire communal est réalisée avec un personne relais pour chaque 'territoire'. Le GT voudrait créer l'outil d'inventaire puis le remettre à la CLDR ou à la Commune pour suite nécessaire (remise en état, conservation, mise en valeur, ...). Le GT demande l'aval de la CLDR pour continuer leurs travaux en ce sens.

Une personne ressource contactée, Monsieur René Gabriel (historien amateur mais éclairé), s'inquiète de ce qu'un tel inventaire ne devienne une forme de 'catalogue' pour le vol ou le vandalisme. Certains petits patrimoines 'vivent' encore sans doute parce qu'ils sont inconnus du grand public. Ce point de vue est sans doute à méditer pour certaines pièces particulièrement rares et de valeur ou fragiles ou encore isolées. Monsieur Gabriel ne souhaite pas participer à ce travail de recensement pour les raisons ci-dessus.

La CLDR donne son aval pour la poursuite du travail.

Le GT cherche une personne relais pour la région de Moulin du Ruy. Mesdames Raymonde Leyens et Suzanne Fonsny se proposent de travailler sur le périmètre d'Andrimont, Chevrouheid et Le Rosier.

Le patrimoine immatériel, folklore et légendes mériteraient également d'être répertoriés et protégés. Ce serait un travail très intéressant et utile mais très conséquent. Allons y pas à pas... Priorité est maintenant donnée au PP matériel.

Le GT a élaboré une fiche technique (papier et numérique) pour situer, identifier et décrire au mieux chaque pièce (+ photo).

Quarante cinq fiches sont actuellement réalisées. Monsieur Hermans en présente quelques unes par projection. Un certains nombres sont reprises dans une base de données géographiques (programme Open Source – Quantum – logiciels libres et gratuits) qui permet différentes entrées (critères de recherche) et différentes couches de données. Les données 'techniques' (situation gps, identification, photo,...) peuvent ainsi faire partie d'une base de données, les infos historiques ou/et anecdotiques étant en deuxième 'couche'.

Madame M-F. Perat signale que pour sa part l'essentiel du travail n'est pas fait car il n'y a pas une étude historique et technique sérieuse sur les pièces répertoriées.

Une telle étude, très intéressante, dépasse à la fois les compétences des membres et le temps disponible. Certaines fiches ne pourraient-elles pas être soumises à des hautes écoles spécialisées et faire l'objet d'étude d'étudiants ?

Un CD réalisé pour la commune de Theux sur son patrimoine est présenté. Il est interactif, permet plusieurs entrées, il est également didactique et ludique. Beau travail mais qui a nécessité un gros budget.

5. Présentation du rapport annuel 2009 de la CLDR

Le rapport annuel (obligatoire) sur les activités de la CLDR est remis à chaque membre.

Si certains membres ont des remarques à formuler au sujet de ce rapport, elles doivent être faites par mail à Philippe Goffin ou Jean Lebrun avant le 12 mars. Ce rapport est ensuite donné à l'approbation du Conseil communal du 23 mars avant d'être envoyé à la Région wallonne.

Le PV de la réunion du 1/7/2009 est également remis aux membres. Des mises au point et des ajouts sont demandés. Le PV corrigé selon les remarques sera envoyé aux membres en même temps que le présent PV.

6. Chevron : Lot 0 – Salle de village.

Ce projet est bien avancé. Les plans et maquette sont faits et la démolition de la salle existante est pour très bientôt. Les travaux de reconstruction de la nouvelle salle pourront commencer cet été. Ouverture de la nouvelle salle prévue en 2010.

Se poseront donc assez rapidement le problème des aménagements des abords de la salle.

Une fiche avait été réalisée pour essayer de coordonner un ensemble de sujets découlant des travaux de la salle, de l'école, de l'ancienne maison communale et de l'ancienne bibliothèque. Un projet de réseau de chaleur avait été évoqué, des aménagements de sécurité, de convivialité. Cette fiche tendait vers l'intégration de cet ensemble. Monsieur Teller rappelle que cette intégration était légitime mais non obligatoire et qu'après une opposition d'une partie de la population cette fiche a été retirée du lot 1 pour être reportée en lot 2 (travaux entre la 3^{ème} et 6^{ème} année du PCDR) après nouvelles consultations et études.

Il reste qu'il serait intéressant et logique d'avoir un plan d'ensemble accepté par la majorité de la population quitte à en 'phaser' la réalisation dans le temps.

Une nouvelle réunion à destination de la population est donc indispensable.

Madame Marie-Françoise Perat signale qu'elle s'est fortement ennuyée durant la présentation des travaux réalisés par les GT (points précédents) au point d'avoir pensé démissionner sur le champs mais qu'elle est restée pour ce projet de Chevron. Elle souhaiterait que seule la population de Chevron soit invitée à cette prochaine consultation puisque seule concernée.

S'il est vrai que d'éventuels aménagements à Chevron intéressent en premier lieu les habitants de Chevron, une majorité des membres présents souhaite que cette réunion soit annoncée et accessible à tous les habitants de la commune, comme cela a été fait pour toutes les réunions préparatoires ou de retour précédentes. Chevron fait partie de la commune et n'est pas la propriété exclusive des seuls habitants de Chevron.

Il est décidé de faire une annonce générale par le journal 'Echos' et sur le site communal et de faire un toutes-boîte sur l'ancienne entité de Chevron.

Après un long et savant pesage des mots à employer pour l'annonce de cette réunion (voilà que la communication intéresse maintenant tout le monde !), il semble qu'il y ai consensus sur le texte suivant :

« CHEVRON : Des travaux importants vont être réalisés dans les bâtiments représentatifs suivants : La salle (nouvelle salle) – La crèche (ancienne maison et école communale) – Logement (dans l'ancienne bibliothèque) – L'école Ste Thérèse.

Dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) souhaite discuter avec vous des implications que ces réalisations pourraient avoir pour le village de Chevron. »

Cette réunion se tiendra à la salle du Cercle St Paul le mercredi 7 avril 2010 à 20 heures.

Fin de la réunion à 22h30.